## Article 21 du Règlement

Au cours de la récession de juin 1981 à novembre 1982, le nombre de jeunes travailleurs a diminué de 388,000. Ces jeunes représentaient la proportion énorme de 68.9 p. 100 de tous les nouveaux chômeurs. Depuis que la reprise est amorcée, seulement 9.4 p. 100 de ceux qui ont trouvé un emploi sont des jeunes. Pour montrer cette ignoble situation sous son vrai jour, 293,000 jeunes de moins travaillent aujourd'hui qu'au moment où le gouvernement a pris le pouvoir il y a quatre ans.

Au lieu de s'attaquer à ce problème, le gouvernement n'a pas affecté plus de fonds à la création d'emploi chez les jeunes cette année que l'an dernier. Les libéraux ne font que jeter de la poudre aux yeux. Leurs programmes de formation ne portent pas fruit puisque la moitié de ceux qui y participent ne trouvent toujours pas d'emploi trois mois après avoir terminé. En voilà une façon de traiter les futurs dirigeants du pays! Inutile de se demander pourquoi nos jeunes sont amers et voient un ennemi dans le gouvernement. Il est temps...

M. le Président: Je regrette d'interrompre le député, mais son temps de parole est expiré.

## L'AGRICULTURE

LES POLITIQUES GOUVERNEMENTALES TOUCHANT LES CÉRÉALIERS

M. Gordon Towers (Red Deer): Monsieur le Président, je suis dégoûté de voir les libéraux chercher à gagner les agriculteurs de l'Ouest à l'approche des élections nationales. Où étaient-ils passés quand nous avions besoin d'eux? Fort affairés dans l'est du pays, ils ont oublié les agriculteurs de l'Ouest qui, grâce à la production céréalière, jouent pourtant un rôle primordial dans l'économie canadienne.

Le prix initial du grain accusera une baisse de 6 à 10 p. 100 le 1<sup>er</sup> août prochain, ce qui pourrait se traduire par une diminution de 40c. du boisseau de blé. Entre temps, les céréaliers produisent des quantités plus importantes de blé et en expédieront plus que prévu, soit plus que le maximum de 31.5 millions de tonnes que le gouvernement fédéral a tenu à imposer. Le coût du transport des céréales produites en sus de ce quota va augmenter d'environ 20 à 25 p. 100.

Le gouvernement supprime le moindre encouragement qui permettrait aux céréaliers de l'Ouest d'accroître leur production à l'intention des défavorisés de la planète. Les agriculteurs n'ont pas les moyens de vendre à un prix réduit de 10 p. 100 ni de payer 25 p. 100 de plus pour assurer le transport de leur production supplémentaire.

## LE PROJET DE DÉRIVATION GARRISON

LA RÉPONSE DES ÉTATS-UNIS AUX INSTANCES DU GOUVERNEMENT MANITOBAIN

M. Terry Sargeant (Selkirk-Interlake): Monsieur le Président, une délégation de représentants du gouvernement manitobain est rentrée avec de bonnes nouvelles d'un voyage de trois jours à Washington la semaine dernière. Après s'être

entretenue avec des représentants américains, elle a pu annoncer que les Américains avaient consenti en principe à financer des études pour modifier les plans du projet de dérivation de Garrison. Cela signifie que, pour la première fois, le gouvernement américain accède publiquement aux requêtes du Canada qui voudrait que ce vaste projet d'irrigation soit modifié afin qu'il n'ait aucun effect sur les eaux canadiennes du côté septentrional de la ligne continentale de partage des eaux.

Les Manitobains se félicitent de la tournure des événements. Nous voyons depuis des années les Américains investir des fonds de plus en plus élevés dans la première phase du projet de Garrison. Ils ont enfin consenti à consacrer des fonds à des études pour modifier le projet de façon à atténuer les inquiétudes des Canadiens au sujet du transfert de biotes dans les eaux canadiennes.

En félicitant le gouvernement provincial de ce succès, je veux remercier les dirigeants fédéraux qui ont participé avec leurs homologues manitobains depuis quelques années à la lutte contre le projet de Garrison. Toutefois, je dois signaler que nous sommes loin d'avoir remporté une victoire définitive. Il s'agit d'une mesure modeste mais importante. Nous continuerons à surveiller la situation et à exprimer énergiquement nos préoccupations au besoin.

[Français]

## L'EMPLOI CHEZ LES JEUNES

ON COMMENTE LES PROPOS TENUS PLUS TÔT PAR UN DÉPUTÉ

M. Jean-Guy Dubois (secrétaire parlementaire du ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, je voudrais prendre la parole pour répondre au premier député progressiste conservateur qui a parlé cet après-midi au sujet du chômage chez les jeunes et des programmes que le gouvernement met à leur disposition. Je m'inscris en faux contre cette déclaration. Lors du dernier Budget du mois de février il était question d'un milliard de dollars pour aider les jeunes; et le ministre des Finances y a ajouté un montant de 150 millions de dollars. De plus, le gouvernement a créé un ministère d'État à la Jeunesse, et dernièrement tous les députés ont pu apprendre par la voix du ministre d'État (Jeunesse) qu'on ajoutait encore des montants d'argent pour la création d'emplois d'été et ce, pour une somme de 30 millions de dollars. Également, je demanderais à mon collègue de vérifier les programmes du ministère de l'Emploi et de l'Immigration, et principalement le programme ACCÈS-Carrières qui aide justement des jeunes se retrouvant sur le marché du travail et qui, après un certain temps, à la fin de leurs études, n'ont pas réussi à se trouver un emploi et sont sans ressource financière; le ministère de l'Emploi et de l'Immigration peut apporter de l'assistance financière à tout employeur qui les embauche pour un certain nombre de semaines. Voilà des programmes qui permettent aux jeunes en quête d'un emploi de s'en trouver. Ces propos expliquent l'ignorance des députés de l'Opposition en ce qui concerne ces programmes; et c'est peut-être pourquoi la population a décidé de ne plus les appuyer.